

# RAPPORT DU CLUB DES JURISTES

## **VERS UN « PAYS ASSOCIÉ », ESQUISSE POUR LE FUTUR STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**Par Jean-Jacques Urvoas**

*Ancien garde des Sceaux*

**CONTACT PRESSE**

Guillaume Prigent  
guillaume.prigent@leclubdesjuristes.com  
06 68 68 22 11



# DATES ET CHIFFRES CLÉS

13 septembre 1987

## RÉFÉRENDUM PRÉLIMINAIRE



59.1% de participation  
1.7% de votes POUR  
98.3% des votes CONTRE

26 juin 1988

## ACCORDS DE MATIGNON



délégation mixte  
garanties pour les **kanak**  
approuvés par les **français**

5 mai 1998

## ACCORD DE NOUMÉA



transfert de **compétences** de la France vers la Nouvelle-Calédonie  
3 **référendums** en cas de « non » aux deux premiers

4 novembre 2018

## 1<sup>er</sup> RÉFÉRENDUM



81,1% de participation  
43,3% des votes POUR  
56,7% de votes CONTRE

4 octobre 2020

## 2<sup>e</sup> RÉFÉRENDUM



85,7% de participation  
46,7% des votes POUR  
53,3% de votes CONTRE

12 décembre 2021

## 3<sup>e</sup> RÉFÉRENDUM



Si oui : transition et rédaction d'une Constitution  
Si non : réflexion du futur statut de la Nouvelle-Calédonie au sein de République

« *L'avenir se prépare maintenant. Et puisque les balises du temps sont dorénavant fixées, c'est à l'élaboration d'une boussole que les protagonistes de ce dossier doivent s'employer* ».

Jean-Jacques URVOAS

---

# INTRODUCTION

---

Les Néo-calédoniens ont refusé à deux reprises l'accès à la « pleine souveraineté » lors des référendums du 4 novembre 2018 et du 4 octobre 2020. Ils seront pourtant convoqués pour un troisième vote.

Au soir de ce troisième et dernier référendum se tenant le 12 décembre 2021, il y aura, du point de vue des deux camps, un vainqueur et un vaincu. Les deux précédentes consultations n'étaient que des étapes, le prochain scrutin sera le terme. Et l'Histoire n'est pas écrite d'avance.

Alors que les indépendantistes comptent sur la dynamique de progression du « oui », espérant pouvoir créer la surprise, les loyalistes se félicitent quant à eux de l'arrivée en tête du « non » à deux reprises. Ils gagent donc qu'un troisième revers attend inévitablement les indépendantistes.

Si le « oui » l'emporte, s'ouvrira une période de transition pour organiser le transfert des compétences toujours assumées par l'État. Et si le « non » gagne, alors tout est à inventer puisque l'accord de Nouméa se contente d'une formule évasive : « *les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée* ».

L'Accord de Nouméa de 1998 n'est ni un bréviaire ni un catéchisme. C'est la démonstration d'une volonté politique incarnée par des Hommes qui ont su se hisser à la hauteur de l'Histoire. Comprenant que tout était à redouter s'ils persistaient à s'isoler les uns des autres, ils ont décidé d'espérer ensemble.

L'époque est différente. Les visages et les styles aussi. Si l'esprit consensuel qui prévalait en 1998 s'est dissout, il existe toujours, heureusement, des élus qui acceptent d'assumer le temps long.

Il m'a semblé utile de partager quelques réflexions sur ce sujet. Naturellement, c'est aux Calédoniens qu'il appartient de trouver le chemin pour dessiner une nouvelle organisation politique – non limitée dans le temps – permettant à la Nouvelle-Calédonie de poursuivre son émancipation dans le respect des convictions de chacun.

Une autonomie plus accentuée est toujours possible, mais si la « pleine souveraineté » ne peut pas être l'autonomie, elle doit pouvoir être autre chose que l'indépendance. Le droit comparé et les choix faits par d'autres peuples comme celui des îles Cook l'illustrent : historiquement liées à la Nouvelle-Zélande mais indépendantes depuis 1965, elles choisissent depuis lors de conserver d'étroits liens politiques et économiques avec la Nouvelle-Zélande. Aucun des défis à relever n'est impossible.

Jean-Jacques Urvoas

« Il reste bien des embûches à franchir pour que ce « référendum de projet » puisse ouvrir une période de sérénité et prospérité pour l'archipel et ses 290 000 habitants. »

Jean-Jacques Urvoas

## 3 EMBÛCHES SUR LE CHEMIN DU COMPROMIS

**RASSEMBLER DES PERSONNALITÉS POLITIQUES** à la hauteur du destin de leur territoire commun

**RÉTABLIR LA CONFIANCE** entre les élus

**ATTÉNUER LE MANICHÉISME** des deux visions qui entrave le dialogue

## 4 RESSOURCES POUR FAVORISER LA CONCILIATION

**IMPOSER DES DÉLAIS** : permettre de dissocier les enjeux calédoniens des débats nationaux et de favoriser des discussions apaisées une fois le référendum passé

**DIALOGUER** : rechercher le compromis tout en s'accordant sur les règles et le jeu

**RECONNAÎTRE LA LÉGITIMITÉ** des deux parties

**TIRER PROFIT DE LA MALLÉABILITÉ DU DROIT** : le droit est évolutif en matière de souveraineté et permet de s'adapter constamment à la situation calédonienne

## 5 CONDITIONS POUR DESSINER L'HORIZON

**NÉGOCIER PLUTÔT QUE DISCUTER** : quelle que soit l'issue du référendum, la réponse devra être institutionnelle et durable, et même si la Nouvelle-Calédonie devait rester française, rien n'empêche le pouvoir constituant de redéfinir les compétences concédées

**BRISER LE TABOU** : énoncer les revendications pour faire avancer le processus

**DÉPASSER LE FACE-À-FACE** : assurer une unité de la population malgré son panachage d'origines afin d'assurer un futur stable et pacifique

**REVISITER LE SENS DES MOTS** : cela a permis par le passé (« la souveraineté partagée » ou la « communauté de destin choisie ») et permettra à l'avenir de favoriser la coexistence de pluralité de points de vue

**SÉCURISER LE NICKEL** : un Néo-calédonien sur cinq travaillant dans ce secteur. Seul l'État inspire la confiance nécessaire à la gestion de ce sujet, qu'il soit français ou calédonien.

---

## CONTACT PRESSE

---

Guillaume Prigent  
guillaume.prigent@leclubdesjuristes.com  
06 68 68 22 11

LE CLUB DES JURISTES  
4, rue de la Planche 75007 Paris  
[www.leclubdesjuristes.com](http://www.leclubdesjuristes.com)



SUIVEZ-NOUS SUR     